

Violence sexuelle : les règles du pouvoir

Autor(en): **Bugnion-Secretan, Perle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

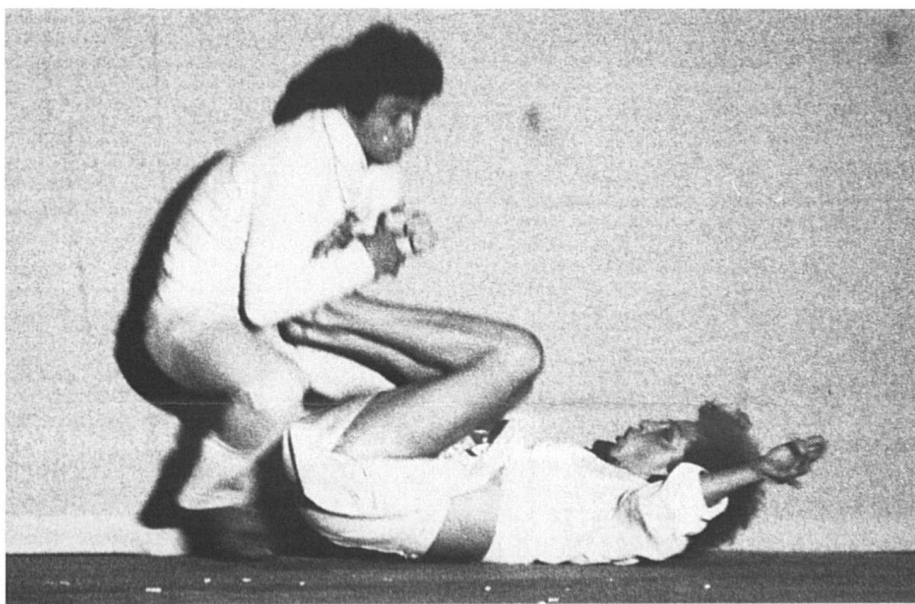
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Violence sexuelle : les règles du pouvoir

Une étude choc le montre : les délits sexuels ne sont que la manifestation plus spectaculaire de la prédominance masculine dans la société.



Une relation de couple, ça se soigne.

(Photo Roland Burckhard)

La statistique officielle de la criminalité en Suisse annonce, pour 1986, 398 cas de délits sexuels. On a saisi l'auteur 215 fois. Il a été rendu 79 jugements et 5 condamnations, ce qui donne un pourcentage de condamnations de 2 %.

Les études faites à l'étranger ou, chez nous, les déclarations des victimes se réfugiant dans les maisons de femmes, prouvent que les chiffres officiels ne reflètent pas la réalité. Il y a probablement dix cas de violence sexuelle pour un qui est dénoncé. Pour mieux saisir la réalité, au-delà des barrières dressées par les craintes et la coutume, la police ou les juges, Alberto Godenzi, sociologue et psychologue, membre de la Commission fédérale pour les questions féminines, a procédé, avec l'aide de l'Université de Zurich et du Fonds national de la recherche scientifique, à une enquête originale* : on a fait savoir par la voie des médias que des téléphones, à l'intention des hommes et des femmes, seraient ouverts pendant cinq jours, 24 heures sur 24, pour accueillir témoignages et plaintes à propos des violences sexuelles. Un anonymat absolu, le secret professionnel, l'absence de toute conséquence civile ou judiciaire étaient garantis.

Du côté des hommes, il y a eu 212 appels ; on en a retenu 35 comme pertinents. Du côté des femmes, 232 appels, 156 retenus, dont 49 concernant des viols entre époux. Comme certaines des conversations ont duré plus d'une heure, on peut penser que beaucoup d'appels n'ont pas abouti, les lignes étant occupées. En outre, les enquêteurs ont réalisé dans plusieurs prisons 13 interviews de 90 minutes avec des condamnés pour délits sexuels, après étude approfondie de leurs dossiers.

Il est évident que la violence sexuelle est infiniment plus répandue qu'on ne le dit, qu'elle fait souvent partie des relations conjugales, qu'on la trouve dans tous les milieux, que ses effets sont dévastateurs pour les femmes, que règnent dans ce domaine préjugés, idées fausses, tabous qui occultent la vérité. En analysant les témoignages des hommes, on a cherché à explorer les motifs de leurs actes de violence. Du côté des femmes, la façon dont elles ont vécu ces actes de violence, comment leur entourage a réagi, pourquoi si peu d'entre elles ont dénoncé les voies de fait dont elles ont été ou sont victimes, quelles en ont été ou en sont encore les conséquences ?

L'enquête tente moins de rendre compte des circonstances individuelles que des

conditions sociales qui permettent, qui suscitent même la violence sexuelle. A travers l'énoncé des motifs masculins, à travers la description du contexte, il s'avère que la violence sexuelle est rarement un acte spontané, impulsif, imprévisible, incontrôlable, mais est dans son essence même le reflet d'une société bâtie sur la prédominance masculine, l'autorité de l'homme sur la femme, le partage stéréotypé et bien connu des rôles entre l'homme et la femme.

Quant aux femmes, elles ont au contraire intériorisé leur sentiment de dépendance vis-à-vis de l'homme, dépendance trop souvent réelle du point de vue économique, dépendance sociale aussi. C'est pourquoi la majorité des femmes victimes de violences le sont de la part d'hommes qu'elles connaissent, même de la part de leur concubin ou de leur mari. Pour eux, la femme est un objet dont ils sont possesseurs, qui est là pour qu'ils puissent assouvir, au besoin par la contrainte, leur volonté de puissance et compenser ainsi le sentiment d'infériorité qu'ils éprouvent à leur place de travail ou dans leurs relations avec d'autres hommes.

Comment prévenir cette souffrance des femmes, humiliées, privées de leur autonomie au plus intime d'elles-mêmes, trompées dans la confiance placée dans leur ami ou leur mari, obligées de se plier aux procédés brutaux, menaces et coups, avec lesquels l'homme cherche à les mâter ?

Quand, où, comment se passent la majorité des actes de violence sexuelle ? Le méchant loup n'agresse pas le Petit Chapeyron Rouge au coin du bois, il prépare son coup, il attend la fillette dans le lit où il s'est installé, déguisé en une rassurante figure de grand-mère. Un tiers des viols, on l'a vu, sont perpétrés dans le lit conjugal, et cela oblige à repenser les mesures de prévention et les recommandations traditionnelles des mères à leurs filles.

L'une des conclusions de l'enquête zurichoise est que seules les femmes qui savent se défendre et se défendent ont une chance d'échapper à un viol, et en tout cas d'en sortir moins traumatisées. L'analyse des motivations des hommes montre que l'attitude passive de la femme à qui on a recommandé d'accepter patiemment la

violence chez son partenaire, ne fait qu'augmenter le goût de celui-ci pour l'exercice de la violence.

Il faut aussi changer l'attitude de la police et des tribunaux, qui partent encore de l'idée que la femme est responsable, qu'il n'y a violence sexuelle chez l'homme que si elle a été provoquée par la femme. Il faut que la victime n'ait plus peur de dénoncer la violence, il faut qu'elle se sente protégée par l'Etat et non pas traitée en accusée. Enfin, il faut que l'acte de violence soit poursuivi et puni, et notamment que le

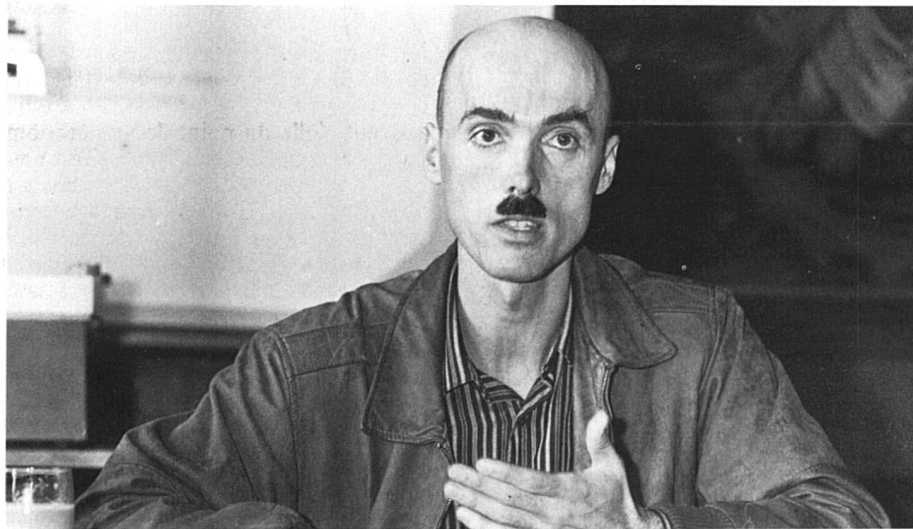
viol dans le mariage soit reconnu comme un délit et punissable au même titre que l'agression et le viol perpétrés dans une montée d'escalier ou un parking.

Perle Bugnion-Secretan

* *Bieder, brutal. Frauen und Männer sprechen über sexuelle Gewalt*, Unionsverlag, Zurich. L'enquête est présentée sous forme de livre et n'est pas encore traduite en français.

Pas de pitié pour les machos

Les hommes féministes existent, nous en avons rencontré un.



Alberto Godenzi

Photo Keystone/Unionsverlag

J'ai commencé mes recherches sur la famille. A partir de là, le thème de la violence était inévitable», déclare Alberto Godenzi. Pour le sociologue et psychologue zurichois, la violence physique, et surtout sexuelle, est la forme la plus extrême de la domination des hommes sur les femmes, qui s'inscrit dans la logique d'autres formes plus subtiles de violence, comme par exemple le fait de barrer aux femmes l'accès à certaines positions ou professions.

FS — La violence est-elle l'apanage des êtres masculins ?

A. G. — Dans notre culture, dont les hommes sont les principaux représentants, la violence est considérée comme un moyen légitime pour résoudre les conflits et asseoir son pouvoir. La socialisation des hommes, leurs modèles, leur éducation, tout passe par la violence. Il n'y a pas de raison que les relations de couple en soient

éparses. L'homme qui la plupart du temps se montre gentil et calme, et qui de temps en temps perd le contrôle et bat sa femme ou la force à coucher avec lui, est une seule et même personne. Il réagit par la violence dès que la femme trouble l'ordre qui lui assure le pouvoir au sein de la relation.

FS — Une relation de couple est-elle à l'origine de tous les maux ?

A. G. — Non, mais le danger est grand que les relations à deux comme elles sont souvent vécues aujourd'hui engendrent la violence, car tout se passe entre quatre murs, sans contrôle social. Autrefois, plusieurs générations vivaient sous un même toit, et les enfants étaient plus nombreux. Maintenant les couples peuvent s'isoler à l'abri des regards. A l'extérieur, le couple présente sa meilleure face, mais une fois la porte refermée, les pires choses peuvent se passer. Deux personnes vivant une rela-

tion devraient la soigner, c'est-à-dire faire le point régulièrement et se demander presque tous les jours : est-ce que je veux vivre avec toi, sortir ce soir avec toi, faire l'amour maintenant avec toi.

FS — Existe-t-il des remèdes à la violence sexuelle ?

A. G. — A long terme, la seule solution est une répartition équitable entre hommes et femmes des tâches de reproduction (ménage, soins aux enfants, soins de la nature et soins de la relation). Les hommes, vraisemblablement sous la contrainte, doivent être amenés à faire de la place aux femmes. Car il ne s'agit pas seulement que les femmes entrent dans des sphères réservées jusque-là aux hommes, mais que ceux-ci doivent se retirer et renoncer par exemple à leur carrière.

F.S. — Que peuvent faire les femmes ?

A. G. — Je n'ai pas de conseils à leur donner, mais sur la base des recherches actuelles, je pense qu'elles doivent, partout où elles le peuvent, se mêler des affaires des hommes. Cette percée doit avoir lieu à l'intérieur des structures de pouvoir existantes. Cela ne va pas sans une légère accommodation. Mais sur deux points, elles ne devraient prendre aucun égard : envers leurs concurrents, car le pouvoir n'a rien à voir avec le fair-play, et envers leur partenaire, qui doit assumer sa part de tâches reproductives, voire toutes pour un certain temps.

FS — Les hommes n'ont-ils pas commencé à changer, on parle déjà de l'« homme nouveau » ?

A. G. — La plupart des discours sur l'homme nouveau ne sont qu'une réaction aux revendications des femmes et la tentative de détourner l'attention des vrais problèmes. Bien sûr qu'ils sont de plus en plus nombreux à déclarer qu'ils savent coudre et qu'ils font le ménage, mais si on analyse leur emploi du temps, on remarque que quasiment rien n'a changé.

F.S. — Des groupes d'hommes pourtant commencent à se former...

A. G. — 5 % d'entre eux sont réellement anti-sexistes. Les autres sont des masculinistes, des modernistes ou des individualistes. L'homme « soft » est en perte de vitesse, on assiste à l'émergence d'une nouvelle vague « macho ». Beaucoup de cours pour hommes ou de groupes pour hommes, répandus avant tout en Allemagne fédérale, veulent par exemple redécouvrir (et apprendre à assumer disent-ils) les aspects positifs de la masculinité. D'autres encore ne cherchent qu'une solution à un problème personnel. Ces « hommes en mouvement » sont dangereux, car ils désamorcent la pression exercée sur les hommes pour qu'ils changent. Si un homme, après avoir langé son gosse, soigné sa mère, fait les achats et la lessive, passé l'aspirateur, exercé sa profession à mi-temps, pratiqué son sport favori et milité dans un parti, a encore le temps de faire partie d'un groupe d'hommes, là je n'ai plus rien à redire.

Propos recueillis par Catherine Cossy